Document généré le 12 oct. 2024 06:10

Relations

La trace des femmes dans l'histoire du Maroc

Osire Glacier

Numéro 777, mars–avril 2015

URI : https://id.erudit.org/iderudit/73707ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)
1929-3097 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Glacier, O. (2015). La trace des femmes dans l'histoire du Maroc. *Relations*, (777), 35–37.

Tous droits réservés © Relations, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

La trace des femmes dans l'histoire du Maroc

Des figures de dirigeantes, de résistantes et de rebelles qui ont marqué le Maroc tout au long de son histoire rappellent la lutte constante des femmes pour sortir du cadre restreint dans lequel une culture patriarcale veut les confiner.

OSIRE GLACIER

Les débats sociaux et politiques portant sur les femmes musulmanes tendent à se polariser autour de quelques paramètres limités, à savoir laïcité *vs* discours religieux, «pour l'Islam» *vs* «contre l'Islam», «pour le Coran» *vs* «contre le Coran». Or, ces pôles sont réducteurs. Soit ils occultent la diversité des femmes musulmanes et les voix progressistes parmi celles-ci, soit ils tendent à considérer le féminisme et, par extension, toute forme de résistance au patriarcat, comme des réalités exogènes aux sociétés du monde musulman. Pourtant, l'examen des sources historiques arabes révèle l'existence de nombreuses femmes qui ont résisté, à toutes les époques, aux structures patriarcales de leur temps. En menant une recherche historique appliquée au Maroc, que j'ai publiée sous le titre *Femmes politiques d'hier à aujourd'hui. La résistance et le pouvoir au féminin* (Tarik éditions, Casablanca, 2013), j'ai voulu redonner une visibilité à ces femmes oubliées ou méconnues, tantôt reines, vizirs, régentes, médiatrices, tantôt guerrières, meneuses de luttes paysannes, résistantes anticolonialistes, poètes, féministes, syndicalistes, incluant les jeunes engagées du «printemps marocain», toutes actrices de changement social et politique.

Les Marocaines tendent à avoir des préoccupations communes, notamment l'avènement de la démocratie et l'amélioration des conditions des femmes. Elles ont toutefois des voix et des démarches plurielles.

Sans que la liste soit exhaustive[1], les quelques figures marquantes présentées ici veillent seulement à rappeler toute la riche diversité des femmes qui ont lutté et luttent encore aujourd'hui pour une société marocaine plus inclusive.

RÉSISTANCE PRÉMODERNE AU PATRIARCAT

L'ordre patriarcal régissait les relations sociales et politiques dans le monde méditerranéen prémoderne. Les textes historiques montrent que les femmes y étaient inféodées aux hommes, comme les enfants l'étaient au père ou à un tuteur masculin. Les seuls rôles que cet ordre reconnaissait aux femmes étaient ceux de mère, d'épouse et de fille.

Malgré cette organisation sociale restrictive, les femmes ont réussi à investir la sphère publique, y compris la scène politique, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Elles ont été des reines telles que Tin Hinan, reine des Touaregs, ce peuple du désert où celle-ci a fondé son royaume entre 439 et 533; ou encore Zaynab al-Nafzawiyya, reine de l'empire almoravide (1055-1147), l'un des plus grands empires de l'histoire du Maghreb, puisqu'il s'étendait du Sénégal jusqu'en Espagne, et de l'Atlantique jusqu'au-delà d'Alger.

Par ailleurs, durant la première moitié du XIVe siècle, on a aussi vu des femmes *caïdas* (leaders des tribus). Chamsi az-Ziwawiya, par exemple, régnait sur les Bani Yznaten, à Ziwawa, dans le Rif actuel. Elle ne s'était pas soumise au sultan, préservant ainsi l'autonomie de sa tribu. De plus, étant donné les luttes fréquentes entre tribus voisines au sujet des frontières et des pâturages, elle a eu à faire ses preuves en tant que guerrière au cours de son règne. À la même époque, d'autres comme Lalla Aziza Seksawiya ont plutôt agi comme médiatrices. D'abord reconnue en tant que *saliha*, c'est-à-dire une «sainte», ou mieux, une «amie de Dieu», c'est en tant que telle qu'elle est intervenue plus tard dans la sphère politique de son temps. Elle remplissait, d'une part, une fonction de médiation et de réconciliation entre les groupes importants de sa région et, d'autre part, elle pacifiait les relations entre son village, Seksawa, et le gouvernement central. Aujourd'hui, soit six siècles plus tard, le tombeau de Lalla Aziza est encore un lieu de pèlerinage, de prières et de recueillement.

D'autres femmes ont été dirigeantes, comme Sayyida al-Horra (1493-1562), qui a gouverné Tétouan et le nord-ouest du Maroc pendant plus de 30 ans. Non seulement a-t-elle fait avorter les ambitions expansionnistes des puissances européennes émergentes, mais elle a aussi fait de ces deux régions un territoire qui leur inspirait autant la crainte que le respect. Il faut dire qu'elle était également la chef de la piraterie du nord-ouest de la Méditerranée qui, en capturant les flottilles des Portugais et des Espagnols, contrait leurs visées expansionnistes.

Les femmes ont aussi été des ambassadrices, notamment Sahaba er-Rahmania au XVIe siècle, qui a joué ce rôle auprès de l'empire ottoman, l'une des grandes puissances du monde à cette époque. Son intervention a permis à son fils de prendre les rênes du pouvoir au Maroc, mais elle a accompli plus que cela, puisque la dynastie sadienne fondée par ce dernier a fait du Maroc l'une des nations les plus prospères de son temps.

L'auteure est professeure en histoire, science politique et études internationales à l'Université Bishop's

▶

Reza Navabi, *Souvenirs sculptés*, 1991, huile sur toile, 60 x 60 cm

D'autres femmes au Maroc ont été vizir (ministre) *de facto*, comme Khnata bent Bakkar (1662?-1742), qui était conseillère de son conjoint, le sultan Moulay Ismaïl, pendant un demi-siècle. Après le décès de ce dernier, et compte tenu de l'accession de son fils en bas âge au trône, elle a dirigé le Maroc pendant 16 ans en tant que régente. Durant sa carrière de 66 ans, elle a géré avec succès de nombreuses crises qui auraient pu coûter au pays son intégrité politique et territoriale.

Parmi les héroïnes des luttes paysannes contre le pouvoir central, mentionnons Kharboucha. Cette poète et chanteuse engagée représente à la fois les luttes des tribus contre le *makhzen* (le pouvoir central), les luttes des paysans contre la tyrannie des élites urbaines et les luttes d'une femme artiste contre un homme de pouvoir à la fin du XIXe siècle.

Certes, la présence des Marocaines dans le champ politique prémoderne n'est pas pour autant un indicateur de l'émancipation des femmes, mais elle témoigne de leur résistance à un ordre social conçu pour les en écarter. Il n'est donc pas étonnant de constater la présence de plus en plus nombreuse de Marocaines sur la scène politique moderne.

DIVERSES FIGURES FÉMINISTES MODERNES

Parmi les femmes qui ont contribué à l'édification du Maroc moderne, on trouve Malika al-Fassi (1919-2007), une des figures marquantes du mouvement de libération nationale. D'ailleurs, elle est la seule femme signataire du *Manifeste de l'Indépendance* de 1944. En outre, elle est l'une des pionnières du mouvement féministe marocain. En 1935, à l'âge de 15 ans, elle publie, dans la revue *al-Maghreb*, le premier d'une longue série d'articles dans lesquels elle revendiquera le droit des femmes marocaines à l'éducation. Elle deviendra la première femme journaliste du pays. Son argumentaire se veut toujours stratégique : sans éducation, les femmes ne peuvent être ni les compagnes idéales des hommes, ni de bonnes éducatrices des générations futures. Inévitablement, elle déclenchera des débats de société qui ont contribué à faire de la réforme de la condition des femmes une nécessité nationale. En 1955, elle revendiquera le droit de vote pour les femmes auprès du roi Mohammed V. Celui-ci l'approuvera, en expliquant que le droit de vote rend justice aux femmes marocaines, puisque ces dernières ont pleinement participé à l'avènement de l'indépendance, en 1956.

Plus tard, lors de l'éruption des mouvements sociaux, féministes et populaires à l'échelle planétaire dans les années 1960, de nombreuses femmes ont œuvré pour l'avènement d'une révolution socialiste au Maroc, notamment Saïda Menebhi (1952-1977), qui a payé de sa vie ses idéaux de démocratie, de justice sociale, d'égalité entre les sexes et en faveur des droits humains. Elle a commencé sa carrière politique en 1972, à l'âge de 20 ans, militant alors au sein de l'Union nationale des étudiants du Maroc. Toutefois, son militantisme sera bref. En 1973, le gouvernement dissout l'organisation et procède à l'arrestation des membres de son comité exécutif et de nombreux autres étudiants. Mais Menebhi refuse d'être ainsi désœuvrée. Elle adhère à l'Union marocaine du travail et à Ila al-amam (« En avant »), une organisation marxiste-léniniste clandestine qui milite en faveur de la révolution socialiste au Maroc. Sans tarder, elle se heurte à la répression sauvage. Le 16 janvier 1976, elle « disparaît » dans le centre de torture de triste mémoire de Casablanca : Derb Moulay Chérif. Quelques mois après sa disparition, elle ressurgit lors du procès de masse de 1977. En plus d'être accusée d'atteinte à la sécurité de l'État, elle est interrogée au sujet de sa relation illégale, c'est-à-dire hors mariage, avec Aziz Laarich. Loin de se sentir coupable de quoi que ce soit, elle dénonce les conditions d'existence difficiles des femmes, sous les applaudissements de l'audience. Elle consacrera aux femmes une partie de ses poèmes et textes écrits en prison, dans lesquels elle dénonce leur double marginalisation, à la fois sociale et

économique. À la suite du procès de masse de 1977, elle est condamnée à cinq ans de prison, plus deux ans pour outrage à un magistrat. Comme ses conditions de détention sont inhumaines, elle entame une grève de la faim. Faute de soins, elle meurt le 11 décembre 1977, à l'hôpital Averroès de Casablanca.

Quand le discours des droits humains a succédé à celui du socialisme, de nombreuses femmes se sont aussi distinguées par leur engagement pour la promotion de ces droits. Khadija Ryadi, née en 1960, est l'une d'elles. En 2013, elle a été lauréate du prestigieux Prix des droits de l'Homme décerné par l'Organisation des Nations unies. Elle a présidé l'Association marocaine des droits humains (AMDH) de mai 2007 à mai 2013. À ce titre, continuant le travail de ses prédécesseurs, elle a œuvré pour la protection, la promotion et la mise en œuvre des droits fondamentaux au Maroc, accordant un intérêt particulier aux droits économiques et sociaux. De surcroît, elle a contribué au changement des mentalités relatives au leadership féminin dans la société en général, et au sein de l'AMDH en particulier. De nos jours, la parité entre les sexes est atteinte au bureau central de cette association, pendant qu'un quota d'un tiers de femmes est exigé dans ses autres instances. De telles politiques ont contribué à accroître la présence des femmes dans l'association, y compris celles vivant dans des villages reculés. Autrement dit, les Marocaines, toutes couches sociales confondues, participent de plus en plus à l'avancement des droits fondamentaux dans leur pays.

Partageant avec Ryadi des préoccupations féministes et socioéconomiques, Khadija Rhamiri, née en 1955, est aussi une figure-clé du féminisme et du syndicalisme marocains actuels. Elle a contribué à changer en profondeur les structures masculines de l'Union marocaine du travail (UMT), luttant entre autres pour que les femmes soient représentées dans ses instances. Si de nos jours la parité entre les sexes n'y est pas encore atteinte, un quota d'au moins 30 % de femmes dans toutes les instances a en revanche été institué. De plus, l'UMT fait des efforts pour tenir compte des besoins spécifiques des femmes syndicalistes. Ainsi, les réunions ont lieu le jour, ce qui est plus sécuritaire pour les femmes, et se déroulent dans les locaux du syndicat plutôt que dans les cafés, établissements rarement fréquentés par les militantes issues de familles conservatrices. Il va sans dire que tout cela conduit le syndicat à se préoccuper de nouveaux problèmes ou enjeux dont le harcèlement sexuel, la parité salariale et le droit à un congé de maternité.

Si le « printemps arabe » – dont le « printemps marocain » – a surpris le monde par l'étendue de ses révoltes, il l'a surpris également par la participation massive des femmes. Rappelons que le Mouvement du 20 février[2] a vu le jour au Maroc dans le contexte des révoltes régionales de 2011. Or, comme l'explique la militante Nidal Salam Hamdache, la moitié des fondateurs de ce mouvement sont de jeunes femmes présentes dans toutes ses instances, y compris les comités d'organisation, d'élaboration des revendications et de formulation des slogans. Elles ont choisi jusqu'à présent, de manière stratégique, de ne pas exprimer de revendications spécifiquement féministes, jugeant que l'avènement de la démocratie au Maroc mènera également à un plus grand respect des droits des femmes. Cette position ne fait certes pas l'unanimité. La féministe musulmane Asma Lamrabet, notamment, déplore à cet égard que ces femmes luttent pour les droits de tous, mais se taisent au sujet de leurs propres droits.

Ce survol rapide de grandes figures marocaines montre que les femmes du Maroc tendent à avoir des préoccupations communes, à savoir l'avènement de la démocratie, la démocratisation de la sphère privée et l'amélioration des conditions des femmes. En revanche, elles ont des voix plurielles et des démarches diverses. ●

1. Voir, entre autres, O. Glacier et U. Jamil, « Le féminisme musulman », *Relations*, nº 706, février 2006.
2. Lire O. Glacier, « Le printemps marocain oublié », *Relations*, nº 752, novembre 2011.